

# Communiqué de presse du COLBAC

Samedi 10 décembre 2022, Béziers - À l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Animaux, le COLBAC (Comité de liaison biterrois pour l'abolition de la corrida) s'est mobilisé sur les allées Paul Riquet pour réclamer la fin des corridas. Le 10 décembre de chaque année, jour anniversaire de la ratification de la Déclaration des Droits de l'Homme, des militants pour les droits des animaux du monde entier participent à la Journée Internationale pour les Droits des Animaux pour dénoncer l'hypocrisie qui consiste à ne pas reconnaître les droits fondamentaux des animaux. Cette journée d'action mondiale coordonnée (manifestations,

veillées, stands) vise à dénoncer toutes les formes de cruauté que les animaux subissent de la main de l'homme. À cette occasion, le COLBAC a rappelé que : les animaux sont doués de sensibilité, ils ressentent la douleur, ils éprouvent des émotions liées à la douleur (angoisse, peur) : cela est prouvé scientifiquement. De cette sensibilité découlent deux droits intangibles : le droit de ne pas subir de souffrances inutiles, le droit de ne pas subir de traitement cruel. Si la mise à mort d'un animal est nécessaire, elle doit être instantanée, indolore et non génératrice d'angoisse. Pour Sophie Maffre-Baugé, présidente du COLBAC : « La corrida nie le droit fon-



© COLBAC

damental des animaux de ne pas subir de traitements cruels et de souffrances inutiles. Les élus qui la soutiennent montrent qu'ils ne prennent pas au sérieux la condition animale, comme le réclame une large majorité de nos concitoyens

« Les référents locaux du Parti animaliste et de l'association L214, respectivement Catherine Bry et Aline Depernet, se sont joints à la manifestation dont le but était de sensibiliser le maximum de personnes.